





Rénovation de l'éclairage  
public des ZAC de la CCPLx

10 juin 2024



## Résumé de l'éclairage public des ZAC de la CCPLx

La Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dans sa compétence Développement Economique et par conséquent assure l'entretien des ZAC, a décidé de réaliser le renouvellement de son réseau d'éclairage public se trouvant sur ses zones.

L'objectif est de passer d'une consommation électrique de 30 000 kWh actuellement à 10 000 kWh une fois l'opération terminée.

De plus, un abaissement de la luminosité et une coupure nocturne par zone sont d'ores et déjà prévus, grâce aux possibilités de réglage par horloge astronomique de l'éclairage public des réseaux communaux.

Cette opération sera effectuée sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 qui réalise les travaux avec les entreprises retenues lors de ses appels d'offres. Le SIED 70 rémunère alors directement les entreprises et facture à la CCPLx le solde de l'opération à la fin du chantier.

### ➤ Les travaux d'aménagements en chiffres :

233 points lumineux sont renouvelés par des luminaires équipés de lampes LED, soit l'ensemble de tout le parc lumineux des ZAC. Le détail des travaux est le suivant :

- remplacement de 200 luminaires existants sur mâts et supports béton armés, équipés de lampes à vapeur de sodium haute pression par des luminaires en fonte d'aluminium équipés de leds d'une puissance totale de 37W ;
- remplacement de 7 luminaires d'ambiance existants sur mât, équipés de lampes à vapeur de sodium haute pression 100W, par des luminaires équipés de leds d'une puissance totale de 27W
- remplacement de 26 projecteurs existants sur mâts, équipés de lampes à vapeur de sodium haute pression 250W, par 12 appareils équipés de leds d'une puissance totale de 77W

### ➤ Le budget prévisionnel est le suivant :

Montant total HT du projet	123 104.12 €
Subvention du SIED 70	57 753.42 €
Subvention du fond vert (Etat)	36 931.93 €
Reste à charge de la communauté de communes	28 418.77 € soit 23 % du montant total

- Le planning est le suivant :

Les études de renouvellement de l'éclairage des ZAC ont débuté en 2022 et la commande a été passée fin 2023. Les travaux s'étendent de mars 2024 à courant juin 2024. Ils sont intégralement réalisés par l'entreprise HAEFELI (70).

- Les lieux des travaux :
  - ZAC Hory
  - ZAC des 7 chevaux
  - ZAC des Atelots
  - ZAC du Banney
  - ZAC du bouquet
  - ZAC de la Zouzette
  - ZAC des Noyes et bois d'emery